

Fonds d'obligations Cambridge (parts des catégories A, A1, A2, A3, A4 et A5) 11 décembre 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations Cambridge que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. au 1-800-792-9355 ou à servicefrancais@ci.com, ou visitez notre site Web au www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu*

Catégorie de fonds	Code du fonds (\$ CA)	Date de création de la catégorie	Valeur totale du fonds au 31 octobre 2018 : 1 691,0 millions \$
A (FA)	2645	11 décembre 2018	Ratio des frais de gestion (RFG) :† Cette information n'est pas disponible parce que les catégories A, A1, A2, A3, A4 et A5 sont nouvelles Gestionnaire du fonds : CI Investments Inc. Gestionnaire de portefeuille : CI Investments Inc. Distributions : Chaque mois; gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre; réinvestissement par défaut dans des parts supplémentaires Placement minimal :‡‡ Catégorie A - 500 \$ (initial) / 25 \$ (subséquent)
A (FVR)	3645	11 décembre 2018	
A1	71045	11 décembre 2018	
A2	72045	11 décembre 2018	
A3	73045	11 décembre 2018	
A4	74045	11 décembre 2018	
A5	75045	11 décembre 2018	

* Le présent document vise également les titres des catégories A, ainsi que A1, A2, A3, A4 et A5 qui sont offerts dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI. Se reporter à la rubrique « Combien cela coûte-t-il? » pour obtenir davantage de renseignements sur le programme Tarifs préférentiels CI.

† Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais du fonds » pour obtenir les RFG applicables à la catégorie A, A1, A2, A3, A4 et A5.

‡‡ Veuillez vous reporter au tableau de réduction des frais sous la rubrique « Frais du fonds » pour obtenir les montants de placement minimal applicables aux catégories A1, A2, A3, A4 et A5. Le montant minimal de chaque placement supplémentaire dans ces catégories est de 25 \$.

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds est d'assurer la stabilité du capital et du revenu ainsi que la possibilité d'une plus value du capital. Le fonds vise à atteindre son objectif en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements canadiens et étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 octobre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

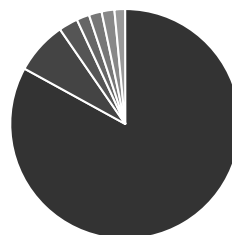
Dix principaux placements (au 31 octobre 2018)

1. Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,2 %, 15/06/2020	6,39 %
2. Banque de Montréal, 3,19 %, 01/03/2028	6,08 %
3. Gouvernement du Canada, 5,75 %, 01/06/2029	5,00 %
4. Gouvernement du Canada, 3,5 %, 01/12/2045	4,21 %
5. La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,1 %, 02/02/2028	4,02 %
6. La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,62 %, 02/12/2026	3,35 %
7. PSP Capital Inc., 1,73 %, 21/06/2022	2,97 %
8. Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01/11/2019	2,93 %
9. Banque Royale du Canada, 3,296 %, 26/09/2023	2,35 %
10. Titres d'État du Trésor du Royaume-Uni, 1,5 %, 22/07/2047	2,29 %

Pourcentage total des dix principaux placements 39,59 %

Nombre total de placements 66

Répartition des placements (au 31 octobre 2018)



Canada	83,0 %
États-Unis	7,4 %
R.-U.	2,7 %
Allemagne	1,8 %
Antilles néerlandaises	1,8 %
Espèces et équivalents	1,8 %
France	1,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

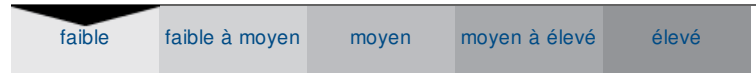
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Puisque ces catégories sont nouvelles, aucune donnée n'est disponible pour cette section.

Rendement moyen

Puisque ces catégories sont nouvelles, aucune donnée n'est disponible pour cette section.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de catégorie A du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Le rendement des titres des catégories A1, A2, A3, A4 et A5 serait similaire à celui des titres de catégorie A, mais il varierait en raison de la différence entre les frais de gestion et d'administration combinés de ces catégories et ceux de la catégorie A, comme il est indiqué dans le tableau de réduction des frais sous « Frais du fonds ».

Rendements annuels

Puisque ces catégories sont nouvelles, aucune donnée n'est disponible pour cette section.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- désirez recevoir un revenu
- investissez à moyen terme et/ou à long terme
- avez une tolérance au risque qui est faible
- souhaitez bénéficier de réductions de frais en fonction du montant de votre placement

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations Cambridge (parts des catégories A, A1, A2, A3, A4 et A5)

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres des catégories A, A1, A2, A3, A4 et A5 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le programme Tarifs préférentiels CI consiste en des catégories de titres correspondant à des fourchettes d'actifs qui permettent de réduire progressivement les frais de gestion et d'administration, par rapport aux frais afférents aux titres de catégorie A. Si vous détenez des titres de catégorie A assortis de frais d'acquisition initiaux et que le volume de vos actifs admissibles se trouve dans la fourchette correspondant à l'une ou l'autre des catégories liées au programme Tarifs préférentiels CI, soit A1, A2, A3, A4 ou A5, vos titres de catégorie A seront automatiquement transférés vers la catégorie applicable, qui comporte des frais de gestion et d'administration plus bas que ceux afférents à la catégorie A. Votre compte sera surveillé périodiquement, et s'il y a lieu, vos titres seront automatiquement transférés vers la catégorie applicable, dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI, afin que vous puissiez profiter d'une réduction des frais de gestion et d'administration en fonction du volume d'actifs admissibles. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité pour une catégorie de titres particulière, dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI, vos titres seront automatiquement transférés vers la catégorie appropriée, parmi les catégories offertes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI. Les frais de gestion et d'administration combinés de la nouvelle catégorie de titres seront plus élevés, mais ne dépasseront pas les frais de gestion et d'administration combinés de la catégorie A. Voir le barème de frais dégressifs sous la rubrique « Frais du fonds » ci-dessous et sous la rubrique « Frais » dans le prospectus simplifié du fonds. Si vous achetez des titres de catégorie A assortis de frais d'acquisition reportés, de frais d'acquisition reportés intermédiaires ou de frais réduits, ces titres de catégorie A seront transférés vers la catégorie à frais d'acquisition initiaux après l'expiration du barème des frais, à condition que votre volume d'actifs vous rende admissible au programme Tarifs préférentiels CI. Pour obtenir plus de détails au sujet des critères d'admissibilité au programme Tarifs préférentiels CI, et pour savoir si ce programme est offert par la société de votre représentant, communiquez avec votre représentant.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des titres des catégories A, A1, A2, A3, A4 et A5 du fonds, vous pourriez devoir choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux		
de 0 % à 5,0 % du montant investi		<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.
De 0 \$ à 50,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie		
Frais d'acquisition reportés habituels		
Si vous vendez :		<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés habituels sont à taux fixe et sont déduits du montant vendu, selon le coût initial et le nombre de titres vendus. Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons à la société de votre représentant une commission de 5 %. Tous frais d'acquisition reportés habituels que vous payez lorsque vous vendez des titres du fonds nous sont remis. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos titres chaque année sans payer de frais d'acquisition reportés habituels, sous réserve de certaines restrictions (« droit de rachat sans frais de 10 % »). Le nombre de titres visés par votre droit de rachat sans frais de 10 % sera réduit d'un nombre de titres équivalent au nombre de titres que vous auriez reçus si vous aviez investi les distributions au comptant que vous avez reçues au cours de l'année. Si vous exercez votre droit de rachat de 10 % et que vous faites racheter vos titres avant l'échéance prévue des frais d'acquisition reportés habituels, vos frais d'acquisition reportés habituels calculés lors d'un rachat complet seraient les mêmes que si vous n'aviez pas fait racheter des titres aux termes de votre droit de rachat sans frais de 10 %. Si vous détenez des parts du fonds dans un compte non enregistré, le cas échéant, vous pouvez demander de recevoir des distributions au comptant, lesquelles ne sont pas assujetties aux frais d'acquisition reportés habituels. Vous pouvez échanger n'importe quand vos titres achetés selon ce mode de souscription contre des titres d'un autre fonds achetés selon le même mode de souscription, sans payer de frais d'acquisition. Le calendrier des frais d'acquisition reportés habituels est établi selon la date à laquelle vous avez acheté des titres du fonds initial, et les taux et la durée de ce calendrier continueront de s'appliquer. Vos titres seront convertis en titres avec frais d'acquisition initiaux après l'expiration du calendrier de frais d'acquisition reportés habituels si vous êtes admissible à Tarifs préférentiels CI, auquel, le cas échéant, ces titres participeront.
moins de 1 an	5,5 %	
moins de 2 ans	5,0 %	
moins de 3 ans	5,0 %	
moins de 4 ans	4,0 %	
moins de 5 ans	4,0 %	
moins de 6 ans	3,0 %	
moins de 7 ans	2,0 %	
après 7 ans	0,0 %	
De 0 \$ à 55,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue		
Frais d'acquisition reportés intermédiaires		
Si vous vendez :		<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés intermédiaires sont à taux fixe et sont déduits du montant vendu, selon le coût initial et le nombre de titres vendus. Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons à la société de votre représentant une commission de 4 %. Les frais d'acquisition reportés intermédiaires que vous payez lorsque vous vendez des titres du fonds nous sont remis. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos titres chaque année sans payer de frais d'acquisition reportés intermédiaires, sous réserve de certaines restrictions. Le nombre de titres visés par votre droit de rachat sans frais de 10 % sera réduit d'un nombre de titres équivalent au nombre de titres que vous auriez reçus si vous aviez investi les distributions au comptant que vous avez reçues au cours de l'année. Si vous exercez votre droit de rachat de 10 % et que vous faites racheter vos titres avant l'échéance prévue des frais d'acquisition reportés intermédiaires, vos frais d'acquisition reportés intermédiaires calculés lors d'un rachat complet seraient les mêmes que si vous n'aviez pas fait racheter des titres aux termes de votre droit de rachat sans frais de 10 %. Si vous détenez des parts du fonds dans un compte non enregistré. Le cas échéant, vous pouvez demander de recevoir des distributions au comptant, lesquelles ne sont pas assujetties aux frais d'acquisition reportés intermédiaires. Vous pouvez échanger n'importe quand vos titres achetés selon ce mode de souscription contre des titres d'un autre fonds achetés selon le même mode de souscription, sans payer de frais d'acquisition. Le calendrier des frais d'acquisition reportés intermédiaires est établi selon la date à laquelle vous avez acheté des titres du fonds initial, et les taux et la durée de ce calendrier continueront de s'appliquer. Vos titres seront convertis en titres avec frais d'acquisition initiaux après l'expiration du calendrier de frais d'acquisition reportés intermédiaires si vous êtes admissible à Tarifs préférentiels CI, auquel, le cas échéant, ces titres participeront.
moins de 1 an	5,5 %	
moins de 2 ans	5,0 %	
moins de 3 ans	4,5 %	
moins de 4 ans	4,0 %	
moins de 5 ans	3,5 %	
moins de 6 ans	3,0 %	
moins de 7 ans	1,5 %	
après 7 ans	0,0 %	
De 0 \$ à 55,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue		
Frais d'acquisition réduits		
Si vous vendez :		<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition réduits sont à taux fixe et sont déduits du montant vendu, selon le coût initial et le nombre de titres vendus. Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons à la société de votre représentant une commission d'au plus 2,5 %. Les frais d'acquisition réduits que vous payez lorsque vous vendez des titres du fonds nous sont remis. Si vous détenez des parts du fonds dans un compte non enregistré, le cas échéant, vous pouvez demander de recevoir des distributions au comptant, lesquelles ne sont pas assujetties aux frais d'acquisition réduits. Vous pouvez échanger n'importe quand vos titres achetés selon ce mode de souscription contre des titres d'un autre fonds achetés selon le même mode de souscription, sans payer de frais d'acquisition. Le calendrier des frais d'acquisition réduits est établi selon la date à laquelle vous avez acheté des titres du fonds initial, et les taux et la durée de ce barème continueront de s'appliquer. Vos titres seront convertis en titres avec frais d'acquisition initiaux après l'expiration du calendrier de frais d'acquisition réduits si vous êtes admissible à Tarifs préférentiels CI, auquel, le cas échéant, ces titres participeront.
moins de 1 an	3,0 %	
moins de 2 ans	2,5 %	
moins de 3 ans	2,0 %	
après 3 ans	0,0 %	
De 0 \$ à 30,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue		

